

COMMUNE DE CATENAY

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-cinq janvier à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 19 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Norbert CAJOT, Maire.

Présents : CUVILLY Didier, DONCKELE Chantal, GUENET Marie, ROBIN Patrick, HELLUIN Christine, CASTELAIN Mathieu, CATHELINE Delphine, GOSSE Sophie, FLEURY Jean-Claude, OLIVIER Alain, DOUBLET Alain, CAUVILLE Philippe

Absents : QUINTARD Isabelle,

Secrétaire de séance : Chantal DONCKELE

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

La réunion de conseil municipal prévue le 18 janvier 2024 a été annulée dû aux conditions météorologiques.

Adoption du procès-verbal du conseil du 05 décembre 2023

Le quorum ayant été constaté, Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2023. Aucune remarque n'ayant été émise sur le procès-verbal, il est adopté à l'unanimité.

Point sur les travaux du Foyer + Point financier

Point travaux :

- Badie Maçonnerie a fini la maçonnerie
- M. Fossé (couverture/charpente) : en cours d'intervention
- M. Dehayes (DH Menuiserie) : en attente de son fournisseur
- Dépose câble EDF faite ce matin
- MDT : Terrassement et VRD en cours

Réunion travaux : le 30/01/2024 à 10h00

Point financier :

- Chantal a réalisé un tableau récapitulatif des dépenses prévues et déjà effectuées, distribué à tous
- Pas encore beaucoup de dépenses car c'est toujours dans le début du chantier, à part le Maître d'œuvre, WC loc, Qualiconsult (factures tous les mois) et le désamiantage

Point régie salles - Information

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la dernière réunion, le conseil a revu les tarifs des salles et a discuté de la caution.

Après s'être renseigné, il est difficile de mettre en place une empreinte bancaire pour la caution, via un terminal de paiement. Il faudrait que les locataires passent en Mairie avant la location alors que c'est la dame de ménage qui leur fournit les clés. Nous n'avons pas l'information de combien de temps dure une empreinte bancaire également.

Le plus simple est de garder le chèque de caution prévu d'un montant de 500€ avec l'attestation d'assurance comme indiqué lors du dernier conseil.

Quand il y a des dégâts, on passe via le loueur si petit montant ou via les assurances directement.

Faire un point avec M. Lefaux pour le ménage et les clés des salles

Mur de soutènement rue de l'Abreuvoir - devis

M. le Maire indique au conseil municipal que nous avons demandé un devis pour le mur de soutènement rue de l'Abreuvoir suite à des coulures sur ce mur.

Ce devis comporte la fourniture et la pose d'une couverture en zinc. Le devis s'élève à 1 109.89 € HT, soit 1 331.87 € TTC.

Le conseil décide de mettre en suspend cette décision pour attendre le retour de M. Stéphane MARC qui a réalisé ce mur de soutènement.

Rapport d'activité SDE76

Monsieur le Maire avec M. Cuvilly et M. Fleury, délégués au SDE76, présentent le rapport d'activités 2022 du SDE76.

Après présentation, le conseil municipal n'émet pas d'observation sur ce rapport.

Questions diverses

- Rapport d'activités 2022 du SMEDAR disponible en Mairie pour consultation
- M. PLANETA – case du columbarium – gratuit
- Lis-moi une histoire
- Commission finances : 12 février 2024
- Prochain conseil : 22 février 2024
- Info cinéma via M. Delarue pour l'association Rotary
- PLUI 51
- Haie rue St Clair – Abri bus

Pas de délibération prise ce jour

Fait et délibéré ce jour,

La secrétaire de séance
Chantal DONCKELE

Le Maire,
Norbert CAJOT